

HISTOIRES D'ELLES

Yvette Théraulaz

F r a g m e n t s

1. Chanson : Silence

Silence

Il faudrait faire silence

Suspendre le vacarme

Laisser couler ses larmes

Silence arrêter les sarcasmes

S'accorder un entracte

Et déposer les armes

Laisser ses larmes couler

Simplement apaisé

Un peu s'abandonner

Et comme un enfant

S'étonner simplement

Paroles

Les mots deviennent

Paroles

Le temps danse sur ma vie

Et je ris à l'infini

Laisser couler ses larmes

Et débusquer son âme

Mettre son coeur à nu

Et sans se méfier

Partager l'imprévu

Silence

Il faudrait faire

Silence

Cesser ce tohu-bohu

Silence accordons un entr'acte

À notre mascarade

Et déposons les armes

Laissons couler nos larmes

2.

Je me poste au début de ma vie, c'est là qu'on a la plus belle vue : l'enfant que j'étais. Ma mère, mon enfance...

bigoudis – socolis – l'odeur de l'encaustique – le goût de la cannelle – pain d'anis – le tableau de l'ange Gabriel protégeant la fille et le garçon sur le pont qui s'écroule sous la tempête – poudre de riz – rouge à lèvres Kitien – crème tokalon – pommade Vicks – pastilles Valda – poudre Kafa – couvre-lit vieux rose de ta chambre à coucher à l'envers la semaine, du bon côté le dimanche – des cheveux tressés – la bague d'or – cache-cache : je jouais pour être trouvée, pas pour me cacher – confiture – paraffine – framboise – miel – cachou – caramel – crème Nivea – bakélite – colle aux dents – nid d'abeilles – cahiers d'écolier bien fourrés – indéfrisable – toupies – bébé mouilleur – cataplasme au lin – huile de foie de morue – savon de Marseille – tes chaussures en peau de crocodile – quelques dents de lait dans une petite boîte dorée – des photos – des poésies – des chansons...

(...)

10.

À 12 ans, à l'école, j'ai écrit une rédaction pour toi. Le sujet était : « Ma maman »...

Je réclamais le droit de vote pour toi. J'étais en colère. Papa votait et pas toi. C'était incompréhensible, une telle injustice. Tu avais 40 ans. Je précisais que si nous obtenions le droit de vote je faisais le serment de ne jamais voter communiste. Tu avais 40 ans maman et tu ne pouvais pas voter. Tu as obtenu le droit de vote sur le plan fédéral à 51 ans.

Tu avais 40 ans pas le droit d'avorter légalement.

Tu as obtenu ce libre choix tu avais 82 ans.

À 40 ans tu n'avais encore jamais eu droit à un congé maternité, quand nous l'avons obtenu le 1^{er} juillet 2005, tu n'en avais plus besoin depuis longtemps.

À 40 ans : tu ne pouvais ouvrir un compte en banque, choisir une profession sans le consentement de ton mari, garder ton nom de jeune fille en te mariant, tu as obtenu que le principe de l'égalité des sexes soit inscrit dans la constitution à l'âge de 61 ans.

À 40 ans : c'est ton mari qui décidait du domicile conjugal, c'est lui qui avait la puissance parentale, tu as 78 ans quand le nouveau droit matrimonial entre en vigueur.

À 40 ans : ton statut juridique d'épouse par rapport à la fortune du ménage était le même que celui d'un enfant mineur.

Maman, toi, toutes les femmes, vous étiez des mineures